PI

D

IM

105 Cat. de Q. No 2

LE

PETIT CATÉCHISME DU DIOCÉSE DE QUÉBEC.

NOUVELLE ÉDITION,

Approuvée et Autorisée.

MONTRÉAL.

IMPRIMÉ PAR WORKMAN ET BOWMAN,

ET A VENDRE PAR ARIEL BOWMAN,

No. 7, Rue St. François Xavier.

1832.

BIBLIOTHÈQUE QUÉBEC

JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

Evêque de Québec, &c.

EN attendant que la nouvelle édition du Grand Catéchisme de Québec soit préparée, nous avons approuvé et autorisé celle du Petit, qui se trouve à la suite des présentes, comme la seule qu'il sera permis d'enseigner aux enfans, dans les instructions publiques de ce Diocèse, à commencer au premier jour du mois d'Octobre prochain.

Donné à Québec, le 1er. Avril, 1815.

✝ J. O. Ev. DE QUÉBEC.

Qu'il faut apprendre aux Enfants, au moins en leur langue, afin qu'ils les puissent réciter matin et soir.

Le signe de la Croix.

† Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit, Ainsi soit-il.

† In nomine Patris, et Filii, et Spirits Sancti, Amen.

L'Oraison Dominicale.

NOTRE Père, qui êtes aux cieux.

1. Que votre nom soit sanctifié.

2. Que votre règne arrive.

3. Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel.

4. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

5. Et Pardonnez-nous nos effences, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

6. Et ne nous induisez point en tentation.

7. Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

PATER Noster, qui es in cœlis.

I. Sanctificetur nomen tuum.

2. Adveniat regnum tuum.

3. Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terrâ.

4. Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.

5. Et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.

6. Et ne nos inducas in tentationem.

7. Sed libera nos à malo. Amen.

La Salutation Angélique.

Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous : vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jesus le fruit de vos entrailles est béni.

Ave, Maria, gratiâ plena, Dominus tecum : bénedicta tu in melieribus, et benedictus fructus ventris tui, Jesus.

Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc et in horâ mortis nostræ. Amen.

Le Symbole des Apôtres.

1. Je crois en Dieu le Père Tout puissant, Créateur du ciel et de la terre,

2. Et en Jésus Christ son Fils unique, notre Seigneur.

3. Qui a été conçu du Saint Esprit, est né de la Vierge Marie.

4. A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.

5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

6. Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu la Père Tout-puissaint.

7. D'oú il viendra juger les vivans et les morts.

8. Je crois au Saint Esprit.

9. La Sainte Eglise Catholique, la Communion des Saints.

10. La rémission des péches.

11. La résurrection de la chair,

12. La vie, éternelle. Ainsi soit-il,

1. Credo in Deum Patrem omnipotentem creatorem cœli et terræ.

2. Et in Jesum Christum Filium ejus unicum, Dominum nostrum.

3. Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Mariâ Virgine.

4. Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.

5. Descendit ad inferos, tertiâ die resurrexit à mortuis.

6. Ascendit ad cœlos; sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.

7. Inde venturus est judicare vivos et mortuos.

8. Credo in Spiritum Sanctum.

9. Sanctam Ecclesiam Catholicam, Sanctorum communionem.

10. Remissionem Peccatorum.

11. Carnis resurrectionem.

12. Vitam æternam. Amen.

La Confession des Péchés.

Je me confesse à Dieu tout puissant, à la Bienheureuse Marie toujours Vierge, à Saint Michel Archange, à St. Jean Baptiste, aux Apotres Saint Pierre et St. Paul. et à tous les Saints, (et à vous, mon Père,) parceque j'ai grandement peché en pensés, en paroles et en œuvres; par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours Vierge, Saint Michel Archange, St. Jean Baptiste, les Apôtres St. Pierre et St. Paul, et tous les Saints (et vous mon Père) de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu Toutpuissant nous fasse miséricorde, et que nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur Toutpuissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de nos péchés. Ainsi soit-il.

Confiteor Deo omnipotenti, Beatæ Mariæ semper Virgini, Beato Michaeli Archangelo, Beato Joanni Baptistæ, Sanctis Apostolis Petro et Paulo, et omnibus Sanctis (et tibi, Pater) quia peccavi nimis cogitationne, verbo et opere. Meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor Beatam Mariam semper Virginem, Beatum Michaelem Archangelum, Beatum Joannem Baptistam, Sanctos Apostolos Petrum et Paulum, et omnes Sanctos (et te, Pater) orare pro me ad Dominum Deum nostrum.

Misereatur nostri omnipotens Deus, et dimissis peccatis nostris, perducat nos ad vitam æternam.

Indulgentiam, absolutionem et remissionem peccatorum nostrorum tribuat nobis omnipotens et misericors Dominus. Amen.

Acte d'Adoration.

Mon Dieu, je vous adore et vous reconnois pour mon Créateur et mon souverain Seigneur et pour maître absolù de toutes choses.

Acte de Foi.

Mon Dieu, je crois fermement tout ce que la sainte Eglise Catholique croit et enseigne, parce que c'est vous qui l'avez dit et que vous êtes la vérité même.

Acte d'Espérance.

Mon Dieu, appuyé sur vos promesses et sur les mérites de mon Sauveur, j'espère avec une ferme confiance que vous me ferez la grâce d'observer vos commandemens en ce monde et d'être récompensé dans l'autre.

Acte d'Amour ou de Charité.

Mon Dieu, qui êtes digne de tout amour à cause de vos perfections infinies, je vous aime de tout mon cœur, et j'aime mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous.

Acte de Contrition.

Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon et infiniment aimable, et que le péché vous déplait : pardonnez-moi par les mérites de Jésus Christ mon Sauveur : je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Acte de Remerciment.

Mon Dieu, je vous remercie de tous les biens que j'ai reçus de vous, principalement de m'avoir

créé, racheté par votre fils et fait enfant de votre Eglise.

Acte d'Offrande.

Mon Dieu, j'ai tout reçu de vous : je vous offre mes pensées, mes paroles, mes actions, ma vie et tout ce que je possède, et ne veux l'employer qu'à votre service.

Acte d'Humilité.

Mon Dieu, je ne suis que cendre et poussière; réprimez les mouvements d'orgueil qui s'élèvent dans mon âme, et apprenez-moi à me mépriser moi-même, vous qui résistez aux superbes et qui donnez votre grâce aux humbles.

Acte de Demande.

Mon Dieu, source infinie de tous les biens, donnez-moi tout ce qui m'est nécessaire pour la vie et la santé de mon corps, mais surtout, la grâce de faire en toutes choses votre sainte volonté. Par Jésus Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Les dix Commandemens de Dieu.

1. Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras ni autre chose pareillement.
3. Les Dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement.

4. Père et mère tu honoreras, afin de vivre longuement.
5. Homicide point ne seras de fait ni volontairement.
6. Impudique point ne seras de corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui ne prendras ni ne retiendras sciemment.
8. Faux témoignage ne diras ni ne mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.
10. Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement.

Les sept Cammandemens de l'Eglise.

1. Les Fêtes tu sanctifieras qui te sont de Commandement.
2. Les Dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.
5. Quatre-temps, vigiles, jeûneras et le carême entièrement.
6. Vendredi chair ne mangeras ni le Samedi mêmement.
7. Droits et dîmes tu payeras à l'Eglise fidèlement.

Louange à la Sainte Trinité.

GLOIRE soit au Père, au Fils, et au St. Esprit.
Comme il étoit au commencement, comme il est maintenant et comme il sera pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

GLORIA Patri, et Filio, et Spiritui sancto.
Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum.
Amen.

Prière à la Sainte Vierge.

SAINTE Mère de Dieu, nous recourons à votre protection : ne dédaignez pas nos prières dans nos besoins ; mais ô glorieuse et sainte Vierge, délivrez-nous constamment de tous les dangers.

SUB tuum præsidium confugimus, sancta Dei Genitrix ; nostras deprecationes ne despicias in necessitatibus; sed à periculis cunctis libera nos semper, Virgo gloriosa et benedicta.

Prière au Saint Ange Guardien.

Ange de Dieu qui êtes mon gardien ; puisque le ciel m'a confié à vous dans sa bonté, éclairez-moi, gardez-moi, dirigez-moi, et me gouvernez adjourd'hui.
Ainsi soit-il,

Angele Dei, qui custos es mei, me tibi commissum pietatè supernà, hodiè illumina, custodi, rege et guberna.
Amen.

Bénédictité, ou Prière avant le repas.

Bénissez-nous, ô mon Dieu, ainsi que la nourriture que nous allons prendre
Au nom du Père, &c.

Benedicite, Dominus. Nos et ea quæ sumus sumpturi benedicat dextera Christi.
In nomine Patris, &c.

Grâces, ou Prière après le repas.

Nous vous rendons grâce de tous vos bienfaits, ô Dieu tout puissant, qui vivez et regnez dans les siècles. Ainsi soit-il. Au nom du Père et du Fils, &c.

Agimus tibi gratias, omnipotens Deus, pro universis beneficiis tuis, qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. Amen, In nomine Patris, et Filii. &c.

Prières pour les Défunts.

Que les âmes des fidèles défunts reposent en paix par la miséricorde de Dieu. Ainsi soit-il.

Fidelium animæ, per misericordiam Dei requiescant in pace.
Amen.

LE PETIT CATÉCHISME.

NOTE.--Pour les petits enfans, et même pour les adultes extrêmement bornés, on peut se contenter des demandes précédées de ce signe.* Les autres demandes ne sont pas hors de la portée du commun des enfans que l'on prépare à la première Communion ou à la Confirmation, soit qu'ils sachent ou ne sachent pas lire.

QUESTIONS PRELIMINAIRES.

* D. Etes vous Chétien ?
R. Oui, par la grâce de Dieu.
D. Qu'est ce qui vous a fait Chrétien ?
R. C'est le Baptême.
* D. Quelle est la marque du Chrétien ?
R. C'est le signe de la Croix.
* D. Faites sur vous le signe de la Croix ?
R. † Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-it.

CHAPITRE PREMIER.

Des Mystères.

D. Qu'entendez-vous par le mot *mystère ?*

R. J'entends une vérité que nous ne comprenons pas et que nous sommes cependant obligés de croire, parceque c'est Dieu qui l'a révélée.

D. Quels sont les principaux mystères de notre Religion ?

R. Ce sont les mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

* D. Qu'est-ce que le mystère de la Sainte Trinité ?

R. C'est un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit.

* D. Qu'est-ce que le mystère de l'Incarnation ?

R. C'est le Fils de Dieu fait homme pour nous.

* D. Qu'est-ce que le mystère de la Rédemption?

R. C'est Jésus-Christ mort en croix pour nous.

D. Où sont contenus ces mystères ?

R. Dans le *Credo* ou symbole des Apôtres.

CHAPITRE SECOND.

Du Symbole des Apôtres.

* D. Recitez le symbole des Apôtres ?

R. En François, Je crois en Dieu, &c. ci-dessus, page 4.	En Latin, *Credo in Deum, &c.* ci-dessus, page 4.

D. Que veut dire ce mot, *Je Crois* ?

R. Il veut dire, je tiens pour certain : je suis très persuadé et très convaincu.

Article 1er.

D. Quel est le premier article du symbole des Apôtres ?

R. *Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la Terre.*

* D. Qu'est-ce que Dieu ?

R. Dieu est un esprit infiniment parfait.

* D. Peut-il y avoir plusieurs Dieux ou plusieurs esprits infiniment parfaits ?

R. Non : il ne peut y en avoir qu'un seul.

* D. Où est Dieu ?

R. Dieu est partout : il remplit le ciel et la terre.

D. Pourquoi dites-vous : *Je crois en Dieu, le Père ?*

R. Pour marquer que la première personne en Dieu, s'appèle le Père.

* D. Y a-t il plusieurs personnes en Dieu ?

R. Oui, il y en trois ; le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

* D. Chacune de ces trois personnes est-elle Dieu ?

R. Oui, chacune des trois personnes est Dieu.

* D. Ces trois personnes sont-elles égales en toutes choses ?

R. Oui, elles sont égales en toutes choses.

* D. Il y a donc trois Dieux ?

R. Non : les trois personnes divines ne font qu'un seul et même Dieu ?

* D. Comment cela ?

R. Parcequ'elles n'ont qu'une même nature et une même divinité.

* D. Comment appelez-vous le mystère d'un seul Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit ?

R. Je l'appèle le *Mystère de la Sainte Trinité*.

D. Pourquoi ce premier article du symbole appèle-t il Dieu *Tout puissant* ?

R. Parceque rien n'est impossible à Dieu.

* D. Dieu voit-il tout et connoit-il tout ?

R. Oui : Dieu voit tout et connoit tout, même ce qu'il y a de plus caché dans notre cœur.

* D. Dieu a-t-il toujours été et sera-t-il toujours ?

R. Oui, car il est éternel.

D. Pourquoi l'appelez-vous *Créateur du ciel et de la terre* ?

R. Parceque c'est lui qui a créé ou fait de rien toutes choses, et qui en est le maître absolu.

* D. Est-ce Dieu qui vous a créé et mis au monde ?

R. Oui, c'est Dieu qui m'a créé et mis au monde.

* D. Pourquoi vous a-t-il créé ?

R. Pour le connoître, l'aimer, le servir et acquérir la vie éternelle.

ARTICLE 2d.

D. Qu'entendez-vous par le second article du symbole, *en Jésus Christ, son Fils unique, Notre Seigneur* ?

R. J'entends que Dieu le Père a engendré de toute éternité un Fils unique qui lui est égal en toutes choses.

D. Est-ce ce Eils unique de Dieu que l'on

nomme aussi le Verbe Divin et la seconde personne en Dieu ?

R. C'est lui-même.

D. Le Fils de Dieu est-il de même nature que son Père ?

R. Oui, il lui est consubstantiel, c'est-à-dire, d'une même substance avec lui.

* D. Comment s'appèle le Fils de Dieu fait homme ?

R. Il s'appèle Jésus Christ Notre Seigneur.

* D. Jésus Christ est-il seulement homme ?

R. Non : il est Dieu et homme tout ensemble.

* D. Il y a donc deux natures en Jésus Christ ?

R. Oui ; il y a la nature divine et la nature humaine.

* D. Y a-t-il aussi deux personnes en Jésus Christ ?

R. Non ; il n'y a en Jésus Christ que la seule personne du Fils de Dieu ou la seconde de la Sainte Trinité.

* D. Jésus Christ a-t-il toujours été homme ?

R. Non ; ce n'est qu'environ quatre mille ans après la création du monde que le fils de Dieu, qui étoit de toute éternité, s'est fait homme et a été appelé Jesus.

* D. Que veut dire se faire homme ?

R. C'est prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.

* D. Pourquoi le fils de Dieu s'est-il fait homme?

R. C'est pour nous racheter.

* D. De quoi nous a-t-il rachetés ?

R. De la damnation éternelle à laquelle nous

étions engagés par la désobéissance d'Adam notre premier père.

* D. Comment s'appèle le mystère du fils de Dieu fait homme pour nous ?

R. Il s'appèle le Mystère de l'Incarnation.

ARTICLE 3e.

D. Que signifie le troisième article duSymbole, *Qui a été conçu du Saint Esprit; est né de la Vierge Marie?*

R. Il signifie que Jésus Christ a été conçu par l'opération du Saint Esprit dans le sein d'une Vierge nommée Marie, et que c'est elle qui l'a mis au monde.

* D. Quel jour est né Jésus Christ ?

R, Il est né le jour de Noël.

D. Combien de temps est-il resté visible sur la terre?

R. Environ trente trois ans.

D. Qu'a fait Jésus Christ sur la terre ?

R. Il a enseigné aux hommes à vivre saintement et leur en a mérité la grâce.

ARTICLE 4e,

D. Quel est le quatrième article du symbole ?

R. *A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.*

* D. Qu'est-ce que Jésus Christ a souffert ?

R. Il a été insulté, méprisé, fouetté, couronné d'épines et abandonné de tout le monde.

D. Qu'entendez-vous par *Ponce Pilate.*

R. C'est le nom du Gouverneur de la Judée, sous lequel Jésus Christ a souffert.

* D. Pourquoi ajoutez-vous *a été crucifié, mort et enseveli ?*

R. Parce que Jésus Christ a été attaché à une croix, sur laquelle il est mort, et qu'ensuite son corps a été mis dans un tombeau.

* D. Qu'entendez-vous par la mort ?

R. J'entends la séparation d'une âme d'avec son corps.

* D. Quel jour Jésus Christ est-il mort ?

R. Le Vendredi Saint.

* D. Comment s'appèle le mystère de Jésus Christ mort en croix pour nous ?

R. Il s'appèle *le Mystère de la Rédemption.*

ARTICLE 5e.

D. Qu'entendez-vous par le cinquième article du symbole, *Est descendu aux enfers ?*

R. J'entends qu'après la mort de Jesus Christ, son âme descendit dans les limbes où étoient détenues les âmes des justes morts depuis la création du monde.

D. Pourquoi y descendit-elle ?

R. Pour leur annoncer leur délivrance qui étoit le fruit de ses souffrances et de sa mort.

D. Pourquoi ajoutez-vous, *Le troisième jour est ressuscité des morts* ?

R. Parce que le troisième jour après sa mort, Jésus Christ ressuscita et sortit vivant du tombeau.

D. Qu'entendez-vous par le mot *résurrection ?*

R. J'entends la réunion d'une âme avec son corps.

* D. Quel jour Notre Seigneur est-il ressuscité?

R. Le jour de Pâques.

ARTICLE 1e.

D. Que signifie le sixième article du symbole, *Est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant?*

R. Il signifie que Jésus Christ ressuscité, monta au ciel en corps et en âme pour y régner glorieusement à la droite de Dieu son Père, c'est-à-dire pour occuper, en tant qu'homme, la première place auprès de lui.

* D. Quel jour Jésus Christ est-il monté au ciel ?

R. Le jour de l'Ascension, quarante jours après sa résurrection.

* D. Où est maintenant Jesus Christ ?

R. En tant que Dieu, Jésus Christ est partout : en tant qu'homme, il n'est qu'au ciel et au Saint Sacrement.

D. Que fait Jésus Christ dans le ciel ?

R. Jésus Christ dans le ciel, comme homme adore Dieu son Père et intercède pour nous ; et comme Dieu, il nous envoie de là son Saint Esprit et ses grâces.

D. Quel jour a t-il envoyé plus solemnellement le Saint Esprit à son Eglise?

R. C'est le jour de la Pentecôte, le dixième après son Ascension.

ARTICLE 7e.

* D. Jésus Christ doit-il revenir sur la terre ?

R. Jésus Christ reviendra sur la terre à la fin du monde, pour le jugement général, comme l'exprime le septième article du symbole, *D'où il viendra juger les vivans et les morts.*

* D. Le jugement général est-il le seul que nous aurons à subir ?

R. Non, il sera précédé du jugement particulier.

* Quand se fera le jugement particulier ?

R. A la mort de chacun de nous.

* D. Quand est-ce que nous mourrons ?

R. Quand il plaira à Dieu.

D. Que deviendra notre corps après la mort ?

R. Il retournera en terre.

* Et notre âme ?

R. Elle paraîtra aussitôt devant Dieu pour être jugée.

* D, Sur quoi sera-t-elle-jugée ?

R. Sur le bien ou le mal qu'elle aura fait.

* D. Que deviendra notre âme après le jugement particulier ?

R. Elle ira en Paradis, ou en Enfer, ou en Purgatoire, selon qu'elle l'aura mérité.

ARTICLE 8e.

D. Qu'entendez vous par le huitième article du symbole, *Je crois au Saint Esprit ?*

R. C'est à dire, je crois qu'outre le Père et le Fils, il y a en Dieu une troisème personne qu'on appèle le Saint Esprit.

* D. Le Saint Esprit est-il Dieu aussi bien que le Père et le Fils ?

R. Oui ; il leur est égal en toutes choses.

ARTICLE 9e.

D. Récitez le neuvième article du symbole.

R. *La sainte Eglise Catholique, la Communion des Saints.*

§ 1.

* D. Qu'est-ce que l'Église Catholique ?

R. C'est la société des Fidèles unis entre eux par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacremens et par la soumission aux mêmes pasteurs légitimes.

D. Où trouve-t-on cette société, que vous appelez l'Eglise ?

R. Partout où il y a des Catholiques.

* D. Qui a établi l'Eglise ?

R. C'est Jésus Christ, et il en est le chef invisible.

D. Qui est-ce qui l'éclaire et la gouverne ?

R. C'est le Saint Esprit.

* D. Quels en sont les pasteurs légitimes ?

R. Le Pape, les Evêques et les Prêtres qui ont reçu d'eux l'ordination et la mission.

D. Qu'entendez-vous par le Pape ou N. S. P. le Pape ?

R. J'entends l'Evêque de Rome, le premier des Evêques, le Successeur de Saint Pierre, le Vicaire de Jésus Christ sur la terre, le centre de l'unité Catholique et le chef visible de l'Eglise.

* D. Y a-t-il plusieurs Eglises Catholiques ?

R. Non ; il n'y a de Catholique que la seule Eglise Romaine hors de laquelle il n'y a point de salut.

D. Que faut-il donc penser de ces autres sociétés qui se nomment *Eglises*, et ne professent pas la même Foi que nous, et ne sont pas soumises aux mêmes pasteurs.

R. Ce sont des institutions humaines, qui ne

servent qu'à égarer les hommes et ne sauroient les conduire à Dieu.

§ 2.

D. Qu'entendez-vous par *La Communion des Saints* ?

R. J'entends la communion qu'il y a entre tous les membres de l'Eglise Catholique.

D. En quoi consiste cette communion ou communication ?

R. En ce que tous les biens spirituels de l'Eglise sont communs à tous les Fidèles.

D. Communiquons-nous avec les Saints qui sont dans le Ciel ?

R. Oui, nous les prions d'intercéder pour nous auprès de Dieu.

D. Communiquons-nous aussi avec les Justes qui sont en Purgatoire ?

R. Oui ; nous offrons à Dieu, pour leur délivrance, nos prières, nos bonnes œuvres et le S. Sacrifice de la Messe.

D. Qu'est-ce que le Purgatoire ?

R. C'est un lieu de peines où les Justes achèvent d'expier leurs péchés avant d'entrer en Paradis.

ARTICLE 10e.

D. Qu'entendez-vous par le dixième article du symbole, *La Rémission des Péchés* ?

R. J'entends que Jésus Christ a donné à son Eglise, le pouvoir de remettre les péchés.

§ 1.

* D. Qu'est-ce que le péché ?

R. C'est une désobéissance à Dieu.

D. Y a-t-il plusieurs sortes de péchés ?

R. Oui, il y a le péché originel et le péché actuel.

* D. Qu'est-ce que le péché originel ?

R. C'est celui que nous apportons en venant au monde, et dont la désobéissance d'Adam notre premier père nous a rendus coupables.

* D. Comment s'efface le péché originel ?

R. Par le Sacrement de Baptême.

D. Le Baptême n'efface-t-il que le péché originel ?

R. Il efface encore tous les péchés actuels que l'on auroit commis avant de le recevoir.

* D. Qu'est ce que le péché actuel ?

R. C'est celui que nous commettons par notre propre volonté,

D. Comment s'effacent les péchés actuels commis après le Baptême ?

R. Par le Sacrement de Pénitence.

* D. Tous les péchés actuels sont-ils égaux entr'eux ?

R. Non ; il y en a qui donnent la mort à l'âme en lui faisant perdre la grâce sanctifiante, et on les appèle *péchés mortels*. D'autres ne font pas perdre la grâce sanctifiante, mais l'affoiblissent, et on les appèle péchés véniels.

* D. Combien faut-il de péchés mortels pour mériter l'enfer ?

R. Il n'en faut qu'un seul.

§ 2.

D. Combien y a-t-il de péchés Capitaux ?

R. Il y en a sept: l'Orgueil, l'Avarice, l'Impu-

reté, l'Envie, la Gourmandise, la Colère et la Paresse.

D. Pourquoi les appèle-t-on *Capitaux* ?

R. Parce qu'ils sont comme la source de tous les autres péchés.

D. Qu'est-ce que l'Orgueil ?

R. C'est une trop grande estime de soi-même qui porte à mépriser les autres.

D. Qu'est-ce que l'Avarice ?

R. C'est un amour désordonné des biens de la terre.

D. Qu'est-ce que l'Impureté ?

R. C'est une affection déréglée pour les plaisirs de la chair.

D. Qu'est-ce que l'Envie ?

R. C'est la tristesse que l'on conçoit du bonheur d'autrui.

D. Qu'est-ce que la Gourmandise ?

R. C'est un amour déréglé du boire et du manger.

D. En quoi pèche-t-on plus souvent par gourmandise ?

R. Dans l'usage immodéré des boissons enyvrantes : c'est ce que l'on appèle *ivrognerie ?*

D. Quels moyens faut-il prendre pour ne pas tomber dans l'ivrognerie ?

R. En voici deux : 1°. Ne point aller au cabaret sans une grande nécessité. 2°. Ne prendre aucune boisson enyvrante entre les repas.

D. Qu'est-ce que la Colère ?

R. C'est un mouvement violent de notre âme, qui nous porte à nous venger.

D. Qu'est-ce que la Paresse ?

R. C'est un dégoût volontaire du travail et une négligence des devoirs de son état.

ARTICLE 11.

D. Que signifie l'onzième article du symbole, *La resurrection de la chair* ?

R. Il signifie qu'à la fin du monde, tous les morts ressusciteront pour comparoître au jugement général.

D. Pourquoi les morts ressusciteront-ils ?

R. Pour recevoir dans leurs corps la récompense de leurs bonnes œuvres ou le châtiment de leurs péchés.

ARTICLE 12e.

D. Qu'est-ce que *La vie éternelle* que vous exprimez par le dernier article du symbole ?

R. C'est une vie qui ne finira jamais.

D. Cette vie éternelle sera-t-elle heureuse ou malheureuse ?

R. Elle sera infiniment heureuse en Paradis, infiniment malheureuse en Enfer.

* D. Qu'est-ce que le Paradis ?

R. C'est un lieu de délices, où voyant et aimant Dieu, on jouit d'un bonheur éternel.

* D. Qui sont ceux qui vont en Paradis ?

R. Ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui l'ayant offensé en ont fait pénitence.

* D. Qu'est-ce que l'Enfer.

R. L'enfer est un lieu de tourmens où les méchans seront éternellement punis avec les démons.

* D. Quels sont les méchans qui vont en enfer ?

R. Ce sont ceux qui meurent en péché mortel.

CHAPTRE TROISIEME.

Des Commandemens.

* D. Que faut-il faire pour aller en Paradis ?

R. Il faut garder les Commandemens de Dieu et de l'Eglise.

ARTICLE 1er.

Des Commandemens de Dieu.

* D. Combien y a-t-il de Commandemens de Dieu.

R, Il y en a dix.

D. Récitez-les ?

R. Un seul Dieu tu adoreras, &c. *ci-dessus page 7.*

D. Quel est l'abrégé des dix Commandemens?

R. L'abrégé des dix Commandémens est renfermé dans ce peu de paroles : *Aimer Dieu de tout son cœur, et le prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu.*

§ 1.

D. Qu'est-ce qui nous est ordonné par le premier Commandement : *Un seul Dieu tu adoréras et aimeras parfaitement ?*

R. Il nous est ordonné, 1. de croire en Dieu, 2, D'espérer en lui. 3, De l'aimer de tout notre cœur. 4, De n'adorer que lui seul.

* D. Quelle est la vertu par laquelle nous croyons en Dieu ?

R. C'est la Foi.

* D. Quelle est celle qui nous fait espérer en lui ?

R. C'est l'Espérance.

* D. Quelle est celle qui nous le fait aimer de tout notre cœur ?

R. C'est la Charité.

* D. Comment appèle-t-on ces trois vertus ?

R. On les appèle les vertus théologales.

* D. Faites les actes des vertus théologales.

R. Acte de Foi.—Mon Dieu, je crois, &c.—page 6.

Acte d'Espérance.—Mon Dieu, appuyé, &c. page 6.

Acte de Charité.—Mon Dieu, qui êtes, &c. page 6.

* D. Faites aussi un acte d'Adoration ?

R. Acte d'Adoration.—Mon Dieu, je vous, &c. page 5.

D. Nous est-il permis d'adorer autre chose que Dieu ?

R. Non ; à Dieu seul appèrtient l'hommage souverain de nos esprits et de nos cœurs.

* D. Est-ce que nous n'adorons pas les Saints ?

R. Non ; nous nous contentons de les révérer et de les invoquer comme les amis de Dieu.

D. Cette invocation des Saints n'est-elle pas injurieuse à la médiation de Jésus Christ ?

D. Non ; car c'est toujours par Jésus Christ que les prières des Saints et les nôtres parviennent à Dieu.

* D. Est-il permis d'honorer les reliques et les images des Saints ?

Oui ; et l'Eglise Catholique en a toujours usé de la sorte.

D. Quel advantage trouve-t-on à honorer les reliques et les images des Saints ?

R. Le principal advantage est que la présence de leurs reliques et de leurs images, nous porte à imiter leurs vertus.

§ 2.

D. Que défend le second commandement de Dieu : *Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement ?*

R. Il défend de faire des sermens indiscrets, injustes ou faux.

D. Qu'est-ce qu'un serment ?

R. Le serment est un acte de Religion par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce que l'on promet ou de ce que l'on affirme.

D. Quand est-ce que le serment est indiscret ?

R. Le serment est indiscret, lorsqu'il est fait légèrement, sans nécessité et pour des choses peu importantes.

* D. Quel est le plus sûr moyen de ne pas faire de sermens indiscrets ?

R. C'est de ne jurer que lorsqu'on en est requis par un supérieur légitime.

D. Quand est-ce que le serment est injuste ?

R. Il est injuste, lorsqu'on s'y engage à une chose défendue.

D. Celui qui aurait juré de voler, de tuer ou

de battre quelqu'un, serait-il obligé de tenir son serment.

R. Non ; il ferait un nouveau péché en l'accomplissant.

D, Quand est-ce que le serment est faux ?

R. Le serment est faux, lorsque dans l'opinion de celui qui le fait, il est contre la vérité, c'est ce qu'on appele *faux serment* ou *parjure*.

* D. Le faux serment est-il un grand péché ?

R. Oui, c'est un crime énorme.

D. Qu'est-ce que le blasphême ?

R. C'est une parole injurieuse contre Dieu, ou contre les Saints ou les choses saintes.

D. Est-ce pécher grièvement, que de proférer certaines paroles connues sous le nom de *jurements* dans le langage ordinaire ?

R. Plusieurs de ces jurements ne sont que des paroles grossières ; plusieurs sont criminelles et approchent du blasphême ; tous peuvent devenir scandaleux par circonstance. C'est pourquoi les bons Chrétiens s'abstiennent de les proférer.

* D. Qu'est-ce qu'un vœu ?

R. Le vœu est la promesse que nous faisons à Dieu de l'honorer, lui ou ses saints, par quelque action de piété.

* D. Est-on obligé d'accomplir ses vœux ?

R. Oui, on y est obligé sous peine de péché.

* D. Quelle précaution est-il bon de prendre pour ne pas faire des vœux avec légèreté ?

R. C'est de n'en faire aucun avant d'avoir pris l'avis de son confesseur.

§ 3.

D. A quoi nous oblige le troisième Commandement de Dieu, *les Dimanches tu garderas en servant Dieu dévotement* ?

R. A sanctifier les Dimanches par la prière, par les bonnes œuvres et par un saint repos.

§ 4.

D. Que nous ordonne le quatrième Commandement, *Père et Mère honoreras ?*

R. Il nous ordonne d'honorer tous nos supérieurs, particulièrement nos pères et mères.

D, En quoi consiste l'honneur que nous devons à nos pères et mères ?

R. Il consiste à les aimer, à les respecter, à leur obéir, et à les assister dans leurs besoins.

D. Pourquoi ajoute-t-on, *afin que tu vives longuement?*

R. Parce que Dieu a attaché une bénédiction particulière à l'accomplissement de ce précepte.

D, Est-on aussi obligé d'honorer le Roi et d'accomplir, dans les choses temporelles, les ordres qui émanent de lui ou de ceux qui le représentent !

R. Oui ; et cette obligation fait partie de la morale chrétienne.

D. Que devons-nous à nos supérieurs ecclésiastiques ?

R. Nous leur devons le respect, l'amour et l'obéissance dans l'ordre de la Religion et du salut.

§ 5

D. Que défend le cinquième Commandement,

Homicide point ne seras de fait ni volontairement?

R. Il défend de tuer, de battre, de maltraiter ou de scandaliser personne, et même d'en avoir le dessein.

D. Qu'est-ce que scandaliser son prochain?

R. C'est l'induire au mal ou l'empêcher de faire le bien.

§ 6

D. Qu'entendez-vous par le sixième Commandement, *Impudique point ne seras?*

R. J'entends qu'il condamne toute espèce d'impureté ou d'immodestie sur soi ou sur d'autres.

§ 7.

* D. Qu'est-il défendu par le septième Commandement; *Biens d'autrui tu ne prendras ni ne retiendras sciemment?*

R. Il est défendu de dérober ou de retenir injustement le bien du prochain et de lui faire aucune injustice.

D. A quoi est obligé celui qui a causé quelque dommage au prochain dans ses biens?

R. A restituer.

§ 8.

D. Que défend le huitième Commandement, *Faux temoignage ne diras, ni ne mentiras aucunement?*

R, Il défend de mentir, de rendre faux témoignage contre son prochain, de le juger témérairement, de l'insulter et de le décrier, soit par médisance ou par calomnie.

§ 9.

D. Que défend le neuvième Commandement, *L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement ?*

R. Il défend de consentir aux pensées impures et aux désirs de la chair.

§ 10.

D. Que signifie le dixième Commandement, *Biens d'autrui ne désireras pour les avoir injustement ?*

R. Il signifie que nous ne devons pas désirer d'acquérir le bien d'autrui par des voies injustes.

D. Qui sont ceux qui s'exposent le plus à transgresser le dixième Commandement ?

R. Ceux qui sont jaloux du crédit et de la prospérité des autres.

ARTICLE 2d.

Des Commandemens de l'Eglise.

D. Tous les Chrétiens sont-ils obligés d'observer les Commandemens de l'Eglise ?

R. Oui, puisque, selon la doctrine de N. S. J. C. celui qui n'écoute pas l'Eglise, doit être regardé comme un payen et un publicain.

D. Par qui ont été faits les Commandemens de l'Eglise ?

R. Ils ont été faits par le corps des premiers Pasteurs.

* D. Combien y a-t-il de principaux Commandemens de l'Eglise ?

R. Il y en a sept : les voici.
Les Fêtes tu sanctifieras, &c. *page* 9.

§ 1.

D. Que nous ordonne le premier Commandement de l'Eglise : *Les Fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement ?*

R. Il nous ordonne de sanctifier les Fêtes d'obligation, comme nous sommes obligés de sanctifier les Dimanches.

§ 2.

D. A quoi nous oblige le second Commandement de l'Eglise : *Les Dimanches Messe entendras et les Fêtes pareillement ?*

R. A assister, les Dimanches et Fêtes d'obligation, à la Messe, particulièrement à la Messe paroissiale.

§ 3.

D. Que veut dire le troisième Commandement de l'Eglise : *Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an ?*

R. Il veut dire que tout Fidèle parvenu à l'âge de discrétion, est tenu de se confesser, au moins une fois dans l'année.

§ 4

D. Que nous ordonne le quatrième Commandement de l'Eglise : *Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement ?*

R. Il ordonne, 1, de communier au moins une fois tous les ans avec les dispositions convenables. 2, De faire cette communion dans la quinzaine de Pâques et dans l'Eglise paroissiale.

§ 5.

D. Qu'entendez-vous par le cinquième Commandement de l'Eglise : *Quatre-temps, Vigiles jeûneras et le Carême entièrement ?*

R. J'entends qu'il y a obligation de jeûner trois jours dans chaque semaine des quatre temps, la veille de certaines Fêtes et tous les jours du Carême, excepté les Dimanches.

§ 6.

D. Que veut dire le sixième Commandement de l'Eglise : *Vendredi chair ne mangeras ni le Samedi mêmement ?*

R. Il veut dire que l'on doit faire maigre ou observer l'abstinence de viandes tous les Vendredis et Samedis de l'année auxquels il faut ajouter les Dimanches du Carême, la St. Marc, et les Rogations.

D. L'obligation de faire maigre, est-elle la même pour le Samedi que pour le Vendredi ?

R. Oui, excepté les Samedis qui se trouvent depuis Noël jusqu'à la solemnité de la Chandeleur, auxquels il est permis de faire gras.

D. La fête de Noël n'a-t-elle pas à cet égard, quelque privilége ?

R. Oui, il est toujours permis d'y manger gras, lors même qu'elle arrive le Vendredi.

D. L'abstinence de viande est-elle ordonnée tous les jours de jeûne ?

R. Oui, toujours.

D. Que faut-il penser de ceux qui ne jeûnent presque jamais, qui font gras une partie du Carême et des Samedis de l'année ?

R. Il faut penser qu'ils en agissent de la sorte pour de graves raisons de santé ou de pauvreté, et après avoir pris avis de leurs pasteurs ou confesseurs. Autrement, ils seroient très coupables.

§ 7.

D. Quel est le sens du septième Commandement de l'Eglise : *Droits et dixmes tu payeras à l'Eglise fidèlement.*

R. C'est que les Fidèles sont obligés de payer les dixmes, oblations et autres droits autorisés pour l'entretien des pasteurs.

* D. Les Commandemens de l'Eglise obligent-ils sous peine de péché mortel ?

R. Oui, et c'est ce qui doit faire trembler un grand nombre de Chrétiens qui les observent mal.

CHAPITRE QUATRIEME.

De la Prière.

D. Avons-nous besoin de quelque secours pour observer les Commandemens ?

R. Nous avons besoin du secours de la grâce de Dieu.

D. Comment pouvons nous obtenir cette grâce ?

R. Par la Prière.

* D. Qu'est-ce que la Prière ?

R. C'est une élévation de notre esprit et de

notre cœur vers Dieu, pour lui rendre nos devoirs et lui demander nos besoins.

* D. Est-ce prier, que de réciter des formules de prières sans attention et sans dévotion ?

R. Non, ce n'est pas prier, puisqu'alors ni l'esprit, ni le cœur ne s'élèvent vers Dieu et qu'on ne lui demande rien.

ARTICLE 1er.

De l'Oraison Dominicale.

D. Quelle est la plus excellente de tous les prières ?

R. C'est le *Pater* ou l'Oraison Dominicale. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'a enseignée

D. Récitez l'Oraison Dominicale ?

R. En Français.	En Latin.
Notre Père, &c. *p.* 3.	*Pater Noster*, &c. *p.* 3.

D. A qui parlons-nous, lorsque nous disons : *Notre Père* ?

R. Nous parlons à Dieu.

D. Pourquoi l'appellons-nous *Notre Père ?*

R. Parce qu'il est le Créateur de toutes choses, le Père de tous les hommes, et particulièrement des bons Chrétiens.

D. Pourquoi ajoutons-nous, *Qui êtes aux Cieux*, Dieu étant partout ?

R. Parce que nous regardons le Ciel comme étant d'une manière spéciale le trône de sa gloire.

§ 1.

D. Que demandons-nous à Dieu par ces paroles, *Que votre nom soit sanctifié* ?

R. Nous demandons que Dieu soit connu, servi et adoré de tout le monde, et que son nom soit prononcé avec le plus grand respect.

§ 2.

D. Que signifie cette demande, *Que votre règne arrive*, ou *Que votre Royaume nous avienne*?

R. Nous demandons que Dieu règne dans nos cœurs ici bas par sa grâce, et qu'il nous fasse régner éternellement avec lui dans sa gloire.

§ 3.

D. Que demandons-nous par ces paroles, *Que votre volonté soit faite en la terre comme au Ciel ?*

R. Nous demandons à Dieu la grâce de lui être soumis ici bas comme les Anges et les Saints lui obéissent dans le Ciel.

§ 4.

D. Que prétendez-vous demander lorsque vous dites à Dieu, *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour*, ou *notre pain quotidien ?*

R. Nous prétendons lui demarder, pour chaque jour, tous nos besoins de l'âme et du corps.

§ 5.

D. Quel est le sens de cette demande, *Pardonnez-nous nos offences* ?

R. Nous demandons à Dieu qu'il nous accorde la rémission de nos péchés.

D. Pourquoi ajoutons-nous, *Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ?*

R. Nous consentons par-là que Dieu nous refuse la pardon, si nous ne pardonnons pas aux autres les injures qu'ils nous ont faites.

D. Quel est le sens de cette demande, *Et ne nous induisez point en tentation* ?

R. C'est-à-dire : préservez-nous des tentations ou donnez-nous la force de les surmonter.

§ 7.

D. Que demandons-nous enfin par ces paroles: *Mais délivrez-nous du mal ?*

R. Nous demandons que Dieu nous délivre de tous les maux, principalement du péché et de la mort éternelle.

ARTICLE 2d.

De la Salutation Angélique.

D. Pourquoi prions-nous si souvent la Sainte Vierge ?

R. Parce qu'elle est la plus puissante protectrice que nous puissions avoir au Ciel.

D. Est-il permis d'avoir autant de confiance en elle qu'en Jésus-Christ?

R. Non, puisque Jésus-Christ est Dieu, et que la Ste. Vierge ne l'est pas.

D. Offre-t-elle nos prières à Dieu immédiatement et par elle-même ?

R. Non : elle ne peut les offrir que par Jésus Christ, Médiateur établi entre Dieu et les hommes.

D. Par quelle prière l'Eglise invoque-t-elle plus ordinairement la Sainte Vierge ?

R. Par la Salutation Angélique, appellée aussi *l'Ave Maria.*

D. Récitez la Salutation Angélique.

R. En Français. En Latin.

Je vous salue, Marie, &c, p. 3. | Ave Maria, &c. p. 6.

D. Combien y a-t-il de parties dans la Salutation Angélique ?

R. Il y en a trois.

§ 1.

D, Quelle est la première partie de la Salutation Angélique ?

D. Ce sont les paroles par lesquelles l'Ange Gabriël annonça à Marie le Mystère de l'incarnation : *Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.*

§ 2.

D. Quelle est la seconde partie de la Salutation Angélique ?

R. Ce sont les paroles de Ste. Elizabeth, lorsqu'elle reçut la visite de la Sainte Vierge :— *Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.*

§ 3.

D. Quelle est la troisième partie de la Salutation Angélique ?

R. Ce sont les paroles ajoutées par la piéte des Fidèles et approuvées de l'Eglise : *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.*

D. Pourquoi appelez-vous Marie *Mère de Dieu* ?

R. Parce qu'elle a conçu et mis au monde Jésus-Christ, Fils de Dieu et seconde personne de la Sainte Trinité.

ARTICLE 3e.

Du Chapelet,

D. Qu'est-ce que le Rosaire ?

R. Le Rosaire ou Pseautier de la Sainte Vierge est une prière principalement composée de cent cinquante *Ave Maria.*

D. Comment se divise le Rosaire ?

R. Il se divise en quinze dizaines.

D. De quoi est composée chaque dizaine ?

R. D'un *Pater Noster* ou *Notre Père* et de dix *Ave Maria*, ou *Je vous salue, Marie*, à quoi l'on ajoute *Gloria Patri*, ou *Gloire soit au Père, &c.* page 9.

D. Qu'est-ce que le Chapelet de la Sainte Vierge ?

R. C'est le tiers du Rosaire, ou cinq dizaines.

D. De quoi sont précédées les cinq dizaines du Chapelet ?

R. Elles sont précédées du signe de la Croix, de la récitation du *Credo* ou *Je Crois en Dieu*, de trois *Ave Maria* et d'un *Gloria Patri.*

D. Pourquoi ces trois *Ave Maria* ?

R. Pour honorer les rapports de la Sainte Vierge avec les trois personnes de la Sainte Trinité.

D. Y a-t-il quelque vertu dans le nombre de *Pater*, d'*Ave* ou de *Gloria Patri* dont le Chapelet est composé ?

R. Non: le Chapelet tire toute sa vertu des excellentes prières qui le composent, et de la ferveur avec laquelle on les récite.

D. N'est-il pas inutile de répéter si souvent les mêmes prières ?

R. Non : pourvu que le cœur soit d'accord avec la bouche.

D, Quel avantage particulier trouvez-vous dans le Chapelet ?

R. Il est d'un grand secours pour les personnes qui ne savent pas lire.

D. Comment finit-on le Chapelet ?

R. Par la Prière *Nous recourons*, &c. ou *Sub tuum præsidium*,

CHAPITRE CINQUIEME.

Des Exercises de la vie Chrétienne.

ARTICLE 1er.

D. Que doit faire un Chrétien tous les jours de sa vie ?

1°. En s'éveillant le matin, faire le signe de la croix et dire : Mon Dieu, je vous donne mon cœur.

2°. Après s'être habillé modestement, se mettre à genoux et faire la prière du matin.

3°. Entendre la messe, s'il le peut commodément.

4°. Vaquer aux occupations auxquelles son état l'appèle.

5°. Prendre ses repas avec sobriété, et tempérance, ayant soin d'y dire le bénédicité et les Grâces, page 9.

6°. Assister les pauvres selon son moyen.

7°. Faire l'examen de conscience et la prière du soir, quand l'heure en est venue, et en famille autant qu'il se peut,

D. Comment doit-il sanctifier ses actions ?

R. En les offrant à Dieu.

D. Que doit-il faire dans les peines, et les contrariétés de la vie ?

R. Les souffrir avec patience en expiation de ses péchés, et les unir aux souffrances de Jésus-Christ.

D. Comment doit-il se comporter dans les tentations ?

R. Se recommander à Dieu, et éviter les discours et les objets qui pourroient l'entraîner au mal.

D. S'il craint d'être tombé dans le péché mortel, que doit-il faire ?

R. S'en humilier sur le champ, en demander pardon à Dieu, et se confesser aussitôt que possible.

D. Que doit-il observer par rapport aux divertissemens ?

R. C'est de n'en point prendre, à moins qu'ils ne soient nécessaires et innocens.

ARTICLE 2e.

D. Que doit faire un Chrétien les Fêtes et Dimanches ?

R. Il doit s'abstenir de toute œuvre servile, du jeu, des voyages pour affaires temporelles ; assister à la messe de sa paroisse, aux Vêpres et instructions qui se font en ces jours.

D. Qu'est-il à propos de faire tous les mois?

R, De confesser ses péchés, et communier selon l'avis de son Confesseur.

D. Qu'est-il bon de faire tous les ans ?

R. Une revue plus particulière de sa conscience, pour se préparer à la Communion paschale.

D. Comment faut-il se comporter dans la maladie ?

R. La recevoir avec beaucoup de résignation à la volonté de dieu, et, si elle devient dangereuse, sa préparer chrétiennement à la mort.

D. Que doit faire celui qui voit quelqu'un de ses proches ou de ses amis dangereusement malade ?

R. Il doit l'engager à mettre ordre à ses affaires et à se procurer l'assistance d'un Prêtre, et la réception des derniers sacremens.

CHAPITRE SIXEME.

Des Sacremens.

*D. Qu'est-ce qu'un Sacrement ?

R. C'est un signe sensible institué par Notre Seigneur Jésus-Christ pour nous sanctifier.

D. Pourquoi dites-vous qu'un Sacrament est un signe sensible ?

R. C'est un signe, parce qu'il signifie la grâce qu'il produit en nous ; il est sensible, parce qu'il tombe sous nos sens.

*D. Combien Jésus-Christ a-t-il institué de Sacremens ?

R. Sept : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-onction, l'Ordre et le Mariage.

D. Peut-on recevoir plusieurs fois les mêmes Sacremens ?

R. Oui, excepté le Baptême, la Confirmation, et l'Ordre,

*D. Quels sont les Sacremens que l'on ne doit recevoir qu'en état de grâce.

R. Tous, excepté le Baptême et la Pénitence.

* D. Qu'arriveroit-il, si l'on recevoit les autres Sacremens en état de péché mortel ?

R. On se rendroit coupable de sacrilége.

D. Qu'est-ce qu'un Sacrilége ?

R. C'est la profanation d'une chose sainte Plus la chose que l'on profane est sainte, plus le sacrilége est énorme.

ARTICLE 1er.

Du Baptême.

* D. Qu'est-ce que le Baptême ?

R. C'est un Sacrement qui efface le péché originel, et nous fait Chrétiens et enfans de Dieu et de l'Eglise.

D. Toute personne peut-elle donner le Baptême ?

R. Oui, dans le cas de nécessité seulement,

* D. Quelle est la manière de baptiser ?

R. On verse de l'eau naturelle sur la tête de la personne que l'on baptise, en disant :—Je te

baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

ARTICLE 2d.

De la Confirmation.

* D. Qu'est-ce que la Confirmation ?

R. C'est un Sacrement qui donne le Saint Esprit avec l'abondance de ses grâces.

* Qu'est-ce que le Saint Esprit ?

R. C'est la troisième personne de la Sainte Trinité. (*a*)

* D. Pourquoi nous est-il donné dans la Confirmation ?

R. Pour nous rendre parfaits Chrétiens.

* D. Comment la Confirmation nous rend-elle parfaits Chrétiens ?

R. En nous donnant la force de confesser Jésus Christ.

* D. Qu'est-ce que confesser Jésus Christ ?

R. C'est se déclarer hautement pour lui et pour les maximes saintes qu'il nous a enseignées.

* D. Jésus Christ exige t-il que nous nous déclarions de la sorte ?

R. Oui, puisqu'il dit dans l'Evangile qu'au jour du Jugement il confessera devant son Père céleste ceux qui l'auront confessé devant les hommes, et qu'il rougira de ceux qui auront rougi de lui et de sa doctrine.

(*a*) Le reste de ce Chapitre ne doit être exigé que des enfans qui se préparent prochainement à la Confirmation.

D. Par qui est administrée la Confirmation ?

R. Par l'Evêque.

D. Quelles cérémonies emploie-t-il pour conférer ce Sacrement ?

R. Il prie pour ceux qu'il confirme, leur impose les mains, et leur fait une onction sur le front en forme de croix avec le Saint Chrême.

D. Que signifie l'imposition des mains de l'Evêque sur ceux qu'il confirme ?

R. Elle signifie que le Saint Esprit vient reposer dans l'âme de ceux qui reçoivent ce Sacrament avec de bonnes dispositions.

D. Qu'est-ce que le Saint Chrême ?

R. C'est un composé d'huile et de beaume, consacré par l'Evêque, le Jeudi Saint.

D. N'y a-t-il pas quelque autre cérémonie dans l'administration de ce Sacrement.

R. Oui, l'Evêque donne un léger soufflet à ceux qu'il confirme, en disant : "*Que la paix soit avec vous.*"

D. Pourpuoi donne-t-il ce soufflet ?

R. Pour nous apprendre à endurer patiemment, a l'exemple de Jésus Christ, toutes sortes d'injures.

* D. Quelles dispositions faut-il apporter à la Confirmation ?

R. Il faut y apporter, 1o La connoissance des mystères de la Religion, 2o L'état de grâce sanctifiante, 3o Un grand désir de recevoir le Saint Esprit.

D. Est-ce offenser Dieu, que de ne pas recevoir la Confirmation ?

R. Oui, si c'est par négligence, par mépris, ou par attachement au péché.

* D. Y a-t il quelque motif particulier de recevoir dignement la Confirmation ?

R. Oui, c'est qu'on ne la reçoit qu'une seule fois dans sa vie.

ARTICLE 3e.

De l'Eucharistie. (a)

§ 1.

De l'Eucharistie en général.

* Qu'est-ce que l'Eucharistie ?

R. C'est un Sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus Christ, sous les apparences du pain et du vin.

* D. Par quelles paroles se fait le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Par les paroles de la consécration que le Prêtre prononce.

* D. Quel est l'effet de ces paroles ?

R. Par les paroles de la consécration le pain est changé au vrai corps, et le vin au vrai sang de Jésus Christ.

D. Comment appèle-t-on ce changement ?

R. On l'appèle *transubstantiation*, c'est-a-dire, changement d'une substance en une autre.

(a) On a placé ici l'Eucharistie pour conserver l'ordre que les Sacremens tiennent entr'eux, sans prétendre géner la liberté des Catéchistes qui aimeroient mieux faire précéder la Pénitence.

* D. Ne reste-t-il rien du pain et du vin après la consécration ?

R. Non, il n'en reste que les espèces ou apparances.

D. Qu'entendez-vous par les espèces ou apparences ?

R. J'entends ce qui peut tomber sous nos sens, comme la figure, la couleur et le goût.

* D. N'y a-t-il que le corps de Jésus Christ sous les espèces du pain ?

Il y a aussi son sang, son âme, sa divinité, en un mot, toute la personne de Jésus Christ.

* D. Et sous les espèces du vin ?

R, Jésus Christ y est aussi tout entier.

* D. Quand l'hostie est partagée sous quelle partie est Jésus Christ ?

R. Il est tout entier en chaque partie.

D. Celui qui ne reçoit qu'une espèce, reçoit-il Jésus Christ tout entier ?

R. Oui, parce que Jésus Christ est tout entier sous chaque espèce, et sous chaque partie des espèces.

* D. Faut-it adorer le corps et le sang de Jésus Christ dans l'Eucharistie ?

Oui, sans aucun doute, parce que ce corps et ce sang sont inséparablement unis à la Divinité.

§ 2.

De la Messe.

* D. Où se fait le Sacrement de l'Eucharistie ?

R. Il se fait à la Sainte Messe.

* D. Qu'est-ce que la Messe ?

R. C'est l'offrande du corps et du sang de Jésus Christ faite à Dieu par le Prêtre.

D. De quoi faut-il principalement s'occuper pendant la Messe ?

R. Il faut y offrir Jesus Christ à la Sainte Trinité, dans les intentions pour lesquelles il s'offre lui-même.

D. Quelles sont ces intentions ?

R. Les voici : 1o Adorer Dieu ; 2o Apaiser sa colère, 3o Lui demander ses grâces, 4o Le remercier de tous ses bienfaits.

D. Comment, à l'aide de ces quatre points, peut-on assister à la Messe avec fruit ?

R. On peut, 1o depuis le commencement de la Messe jusqu'à l'Evangile, adorer Dieu et s'anéantir devant lui. 2o Depuis l'Evangile jusqu'à l'Elévation, apaiser sa colère en s'humiliant de ses péchés. 3o De l'Elévation à la Communion, lui demander ses grâces. 4 De la communion à la fin de la Messe, le remercier de tous les bienfaits qu'on a reçus de lui. Cette méthode est particulièrement recommandée aux personnes qui ne savent pas lire.

§ 3.
De la Communion.

* D. Qu'est-ce que communier ?

R. C'est recevoir le Sacrement de l'Eucharistie.

D. En quelles occasions est-on obligé de communier.

R. En trois occasions principales : 1o Lorsqu'après avoir atteint l'âge de discrétion, on est suffisamment préparé, au jugement des prêtres. 2o Tous les ans à Pâques, selon le quatrième Commandement de l'Eglise. 3o Quand on est en danger de mort.

* D. Quelles Dispositions de l'âme faut-il apporter à la Sainte Communion ?

R. La première est d'être en état de grâce.— La seconde est un grand désir de recevoir Notre Seigneur Jésus Christ.

* D. Qu'appelez-vous être en état de grâce ?

R. C'est de n'avoir la conscience chargée d'aucun péché mortel

* D. Celui qui communieroit en péché mortel, recevroit-il véritablement Jésus Christ ?

R. Oui, mais il profaneroit son corps et son sang.

D. Doit-on aussi apporter à la Communion quelques dispositions du corps ?

R. Oui, il faut, 1o être proprement et modestement vêtu. 2o N'avoir ni bu, ni mangé, depuis minuit, excepté pour la Communion en viatique.

D. Peut-on communier hors le temps de la messe ?

R. On ne le doit pas faire sans quelque raison.

D. De quoi faut-il s'occuper pendant la Messe où l'on doit communier ?

R. Des sentimens exprimés dans la prière suivante, que les personnes ne sachant pas lire peuvant répéter plusieurs fois.

Prière avant la Communion.

" Divin Jésus ! quoique je ne vous voie pas " des yeux du corps, je crois que c'est vous-même " qui allez vous donner à moi dans la Sainte " Communion. Helas ! Je suis extrêmement " indigne d'une telle faveur, après vous avoir " tant de fois déshonoré. Mais votre bonté infi- " nie dompte mon cœur rebelle, me fait gémir de " mes péchés, et me remplit d'amour pour vous " et du plus ardent désir de vous recevoir. Venez " donc, Sauveur du monde ; purifiez mon âme " de toutes ses taches, et établissez y votre " règne pour toujours."

D. Que faut-il faire après avoir communié ?

R. Il faut faire l'action de grâces, qui doit durer au moins un quart d'heure.

D. En quoi consiste cette action de grâces ?

R. Elle consiste principalement à remercier Notre Seigneur de s'être donné à nous et nous offrir à lui sans réserve.

Ceux qui ne sevent pas lire, peuvent employer le tems de l'action de grâces à répéter la prière suivante.

Prière après la Communion.

" Il est donc vrai, Rédempteur des hommes, " pue vous habitez en moi, et que je suis en pos- " ession de votre corps, de votre sang, de votre " me et de votre divinité. Recevez, ô mon Dieu!

" les adorations profondes que j'unis à celles que
" les Anges et les Bienheureux vous rendent dans
" le Ciel. O quel amour, quels remercimens
" pourront jamais répondre à la faveur que vous
" m'avez faite? Acceptez, Divin Jésus, l'of-
" frande de tout ce que je suis: disposez-en selon
" votre bon plaisir, et accordez-moi la grâce de
" ne jamais vous déplaire."

D. Que faut-il penser de ceux qui, sans action de grâces, sortent de l'Eglise presque aussitôt après avoir communié?

R. Il faut penser qu'ils sont malades ou appelés pour quelque pressant devoir de religion ou de charité; sans cela ils se rendroient coupables d'une grande irrévérence.

D. Comment doit-on passer la journée dans laquelle on a eu le bonheur de communier?

R. On doit la passer dans le recueillement, élever souvent son cœur à Dieu, faire, s'il est possible, une visite au Saint Sacrement dans l'après-diner: et se rappeler avec amour et reconnoissance, la faveur qu'on a reçue ce jour-là.

ARTICLE 5e.

Da la Pénitence.

* D. Qu'est-ce que la Pénitence?

R. C'est un Sacrement qui remet les péchés commis après le Baptême.

* D. Où reçoit-on le Sacrement de Pénitence?

R. On le reçoit dans le lieu où l'on se confesse; c'est-à-dire, ordinairement au confessional.

D. Que faut-il faire pour recevoir le Sacrement de Pénitence ?

R. Il faut confesser avec deuleur tous ses péchés à un prêtre approuvé, et en demander pardon à Dieu, dans la résolution de satisfaire.

§ 1

De l'Absolution.

*D. Reçoit-on le Sacrement de Pénitence toutes les fois que l'on va à confesse ?

R. Non ; mais seulement lorsque le Prêtre donne l'absolution.

* D. Qu'est-ce que l'Absolution ?

R. C'est le pardon des péchés, accordé par le Prêtre au nom de Jésus Christ.

D. Est-ce que les Prêtres ne pardonnent pas les péchés toutes les fois qu'on se confesse ?

R. Non : ils jugent quelquefois nécessaire de différer le pardon ou l'absolution, pour s'assurer des dispositions des pénitens.

D. Que doit faire un pénitent, quand le Confesseur lui diffère l'absolution ?

R. Il doit se soumettre à ce délai avec humilité, en éloigner la cause, et se mieux préparer pour une autre fois.

§ 2

De la Confession.

*D. Qu'est-ce que la Confession ?

R. C'est une déclaration que l'on fait de ses péchés à un Prêtre, pour en recevoir l'absolution.

D. Quelles qualités doit avoir cette déclaration?

R. Elle doit être humble, sincère et entière.

D. En quoi consiste l'humilité de la Confession?

R. Elle consiste à déclarer ses péchés avec une grande confusion d'avoir offensé Dieu.

D. En quoi consiste la sincérité de la Confession?

R. A déclarer ses péchés simplement tels qu'on les connoît, sans exagération ni excuse.

D. En quoi consiste l'intégrité de la Confession?

R. Elle consiste à déclarer tous les péchés mortels que l'on a commis, autant qu'on peut s'en souvenir après un sérieux examen.

D. Faut-il aussi déclarer le nombre de fois que l'on a commis chaque péché?

R. Oui.

D. Ne seroit-ce pas assez de dire; j'ai commis ce péché souvent, quelquefois, plusieurs fois, &c.?

R. Non; cette sorte de Confession ne seroit pas entière.

D. Faut-il aussi déclarer les circonstances de ses péches?

R. Oui, quand elles changent l'espèce de péché, ou qu'elles en aggravent notablement la malice.

D. Donnez un exemple d'une circonstance qui change l'espèce du péché?

R. Avoir volé un vase sacré, n'est pas simplement un vol, mais encore un sacrilège.

D. Donnez un exemple d'une circonstance qui aggrave notablement la malice du péché ?

R. Si j'ai dit du mal de mon prochain par vengeance, mon péché est plus grave, que si c'était par une simple envie de parler.

*D. Seroit-ce un grand mal, de cacher à confesse un péché mortel, ou quelque circonstance mortelle d'un péché ?

R. Oui ; ce serait faire une Confession nulle et sacrilége.

* D. A quoi seroit obligée une personne qui auroit fait une telle Confession ?

R. A la recommencer, et à accuser en particulier le crime qu'elle auroit commis en cachant ce péché ou cette circonstance.

* D. Et si l'on oublioit, dans sa Confession, un péché mortel ou une circonstance grave, faute de s'être suffisamment examiné, seroit-on coupable ?

R. Oui, on le seroit.

§ 3

De l'Examen de Conscience.

D. Comment faut-il se préparer à l'examen de sa conscience.

R. Par les sentimens exprimés dans la prière suivante, rédigée pour les personnes qui ne savent pas lire.

Prière avant l'examen de Conscience.

" Me voici rendu à vos pieds, ô mon Dieu! " pour vous déclarer, dans la personne de votre " ministre, tous les péchés dont je suis coupable. " Accordez-moi la grâce de les connoître et de " les confesser tous avec sincérité, et de les dé- " tester de tout mon cœur."

* D. Comment faut-il s'examiner ?

R, En se rappelant ses pensées, ses paroles, ses actions, et ses omissions.

D. Comment peut-on connoître si l'on a offensé Dieu par ses pensées, ses paroles, ses actions ou ses omissions ?

R. En les confrontant avec les Commandemens de Dieu et de l'Eglise, pour voir en quoi elles y sont conformes ou opposées ?

D. Donnez-en des exemples ?

R. Par exemple, en méprisant mes parens, je pèche par pensée contre le quatrième commandement de Dieu : en tenant des descours deshonnêtes, je pèche par parole contre le sixième : en prenant le bien d'autrui, je pèche par action contre le cinquième : en manquant la Messe un jour d'obligation, je pèche par omission contre le second commandement de l'Eglise.

D. Faut-il s'examiner encore sur quelques autres points ?

R. Oui, il est à propos de s'examiner encore sur les péchés capitaux, sur ses habitudes et passions dominantes, sur les devoirs de son état,

sur les personnes qu'on a fréquentées, et les lieux où l'on a été.

D. Combien faut-il mettre de tems à l'examen de sa conscience, avant la Confession.

R. Le temps qu'on mettroit raisonablement à préparer une affaire d'importance.

D. Par où faut-il finir son examen de conscience ?

R. Par un acte de Contrition?

D. Faites un acte de Contrition.

R. Mon Dieu, j'ai un extrême regret, &c. page 5.

§ 4.

De la Contrition.

D. Suffit-il de déclarer ses péchés au Prêtre, pour qu'ils soient pardonnés ?

R. Non : il faut de plus et nécessairement en avoir la Contrition.

* D. Qu'est-ce que la Contrition ?

R. C'est une douleur et un regret d'avoir offensé Dieu, avec résolution de ne plus l'offenser.

D. Pour croire qu'on a cette douleur, suffit-il d'avoir bien articulé un ou plusieurs actes de Contrition ?

R. Non : il faut que la Contrition soit dans le cœur, car elle doit être *intérieure*.

D. Pouvons-nous par nos propres forces concevoir cette douleur ?

R. Non : elle est un don de Dieu, qu'il faut lui demander humblement, et qui ne peut venir que de lui.

D. Si l'on étoit affligé d'avoir offensé Dieu, à cause du déshonneur ou de la perte temporelle qui en a été la suite, auroit-on une Contrition suffisante ?

Non : ce seroit une douleur toute humaine, au lieu que la Contrition, pour nous mériter le pardon de nos péchés, doit être *surnaturelle*.

D. Sur quels motifs doit donc être appuyée notre Contrition ?

Les voici : 1o La bonté infinie de Dieu que nous avons offensé. 2o Les bienfaits de Dieu envers nous, et notre ingratitude. 3o La passion et la mort de Jésus Christ dont nos péchés sont la cause. 4o L'enfer que nous avons mérité, et le Paradis que nous avons perdu.

D. La douleur d'avoir offensé Dieu doit-elle être bien grande ?

R. Le péché étant le plus grand de tous les maux, il faut que la douleur de l'avoir commis, soit aussi la plus grande de toutes les douleurs. Voilà pourquoi la Contrition doit être *souveraine*.

D. Pourroit-on obtenir le pardon, en ne détestant qu'une partie de ses péchés mortels ?

R. Non : parce que la contrition doit être *universelle*.

D. La résolution de ne plus offenser Dieu, doit-elle être prise seulement pour un temps limité, comme pour quelques jours ou pour quelques semaines ?

R. Non ; elle doit être prise pour toujours.

§ 5

Exercice pour la Confession.

D. Quand le moment de se confesser est arrivé que faut-il faire ?

R. Il faut s'aller mettre à genoux auprès du Confesseur, de manière à ne le pas regarder en face, faire sur soi le signe de la croix, et dire :

En Français	ou	En Latin.
Mon Père, bénissez-moi parce que j'ai pécé		Benedic mihi, Pater, quia peccavi.
Je me confesse à Dieu &c. page 3.		Confiteor Deo, &c. page 3.
Jusqu'à par ma faute.		Jusqu'à meâ culpâ.

D. Que fait-on ensuite ?

R. On dit combien il y a de temps que l'on n'a été à confesse, si l'on a reçu l'absolution la dernière fois, et si l'on a accompli la pénitence imposée, puis on commence sa confession, en disant à chaque article : Je m'accuse de, &c.

D. L'accusation des péchés étant finie, que faut-il dire ?

R, Il faut dire : " Je m'accuse, de plus, de " bien d'autres péchés, que je ne connois pas, et " de ceux de toute ma vie ; j'en demande à " Dieu pardon, et à vous, mon Père, la Pénitence " et l'Absolution."

D. Comment faut-il recevoir les avis du confesseur ?

R. Il faut les recevoir avec beaucoup de respect et de désir de les mettre en pratique, et se soumettre à la pénitence qu'il impose, puis

achever le *Confiteor* quand il en donne le signal.

En Français,	En Latin,
Par ma faute, &c.	Meâ culpâ, &c.

D. Si le confesseur juge à propos d'accorder l'absolution, que faut-il faire ?

R. Il faut, pendant qu'il la donne, renouveller son Acte de Contrition ; puis se retirer à l'écart, remercier Dieu de la grâce que l'on vient de recevoir, et faire sa pénitence aussitôt que possible.

D. En quels termes faut-il remercier Dieu, après avoir reçu l'absolution ?

R. Ceux qui ne savent pas lire peuvent le faire par la prière suivante, et la répéter autant de fois qu'il leur plaira.

Prière après la Confession.

"Je ne suis plus votre ennemi, ô mon Dieu ! "Par la vertu du Sacrement que je viens de re- "cevoir, vous avez guéri les plaies de mon âme. "vous m'avez reçu en grâce ; vous avez fait "revivre le mérite de mes bonnes œuvres qui "étaient mortes par le péché ; vous avez changé "en une peine temporelle, la peine éternelle qui "étoit dûe à mes iniquités. Accordez-moi, mon "Dieu ! le don de la persévérance dans votre "service. Ah ! Plutôt mourir mille fois que de vous abandonner de nouveau."

§ 6
De la Satisfaction.

* D. Qu'est-ce que la Satisfaction ?

R. C'est une réparation qu'on doit à Dieu et au prochain, pour l'injure ou le tort qu'on leur a fait par le péché.

D. Comment peut-on satisfaire à Dieu ?

R. On satisfait à Dieu. 1o Par les peines et les afflictions de la vie, quand on les accepte avec soumission et patience. 2o Par la pratique des œuvres satisfactoires qui sont le jeûne, l'aumône et la prière. 3o Et principalement par l'accomplissement fidèle de la pénitence que le Confesseur impose.

D. Pouvons-nous par nous-mêmes satisfaire à la justice divine ?

R. Non, il n'y a que Jésus Christ notre souverain médiateur qui puisse donner du mérite à nos satisfactions, en les offrant lui-même à Dieu son père.

D. Comment satisfait-on au prochain ?

R. En réparant le tort qu'on lui a fait dans sa personne, ses biens ou son honneur.

D. Qu'appèle-t-on *Indulgence ?*

R. Ce sont des grâces que l'Eglise accorde à ses enfans pour la rémission des peines temporelles dûes à leurs péchés,

D. Que faut-il faire pour gagner une indulgence ?

R. Il faut être en état de grâce, et accomplir

à la letre les conditions auxquelles le Pape ou l'Evêque l'a accordée.

ARTICLE 5e.

De l'Extrême Onction.

* D. Qu'est-ce que l'Extrême Onction ?

R. C'est un Sacrement institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades.

D. En quel tems faut-il recevoir l'Extrême Onction ?

R. Quand on est en danger de mort, sans attendre à l'extrémité.

ARTICLE 6e.

De l'Ordre.

* D. Qu'est-ce que l'ordre ?

R. C'est un Sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques, et la grâce de les faire dignement.

ARTICLE 7e.

Du Marage.

* D. Qu'cst-ce que le Mariage ?

R. C'est un Sacrement qui sanctifie l'alliance de l'homme et de la femme.

D. A quoi s'exposent ceux qui se marient en péché mortel ?

R. Outre la profanation du Sacrement dont ils se rendent coupables, ils s'exposent encore à attirer sur eux et sur leurs enfans la malédiction de Dieu.

FIN DU PETIT CATECHISME.

PRIERES DU SOIR.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit.

ESPRIT-SAINT, venez en nous, éclairez nos âmes de votre lumière, et embrâsez nos cœurs de votre amour.

Nous vous adorons, ô mon Dieu, qui êtes ici présent. Nous vous louons, aimons, reconnaissons comme père de miséricorde, et la source de tout bien. Nous vous rendons grâces de tout notre cœur, par notre Seigneur Jesur-Christ, de tous les effets de votre bonté à notre égard.

Notre Père qui êtes Cieux. Que votre nom soit sanctifié. Que votre règne arrive. Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour. Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous induisez point en tentation. Mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Je vous salue, Marie, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous. Vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni. Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Je crois en Dieu le Père tout puissant, Créateur du Ciel et de la terre. Et en Jésus-Christ son Fils unique notre Seigneur. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie. A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort, et a été enseveli. Est descendu aux enfers, le troisième jour, est resuscité des morts. Est monté aux Cieux, est assis à la droit de Dieu le Père tout-puissant. D'où il viendra juger les vivans et les morts. Je crois au Saint-Esprit, la Sainte Eglise Catholique, la Communion des Saints, la Rémission des péchés, la Résurrection de la Chair, la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Je me confesse à Dieu tout-puissant, à la bienheureuse Marie toujours Vierge,

à Saint Michel Archange, à Saint Jean Baptiste ; aux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul, à tous les Saints (et à vous mon Père) parce que j'ai grandement péché, en pensées, paroles et œuvres ; par ma faute, par ma faute, par ma très grande faute. C'est pourquoi je prie la bienheureuse Marie toujours Vierge, Saint Michel Archange, Saint Jean Baptiste, les Apôtres Saint Pierre et Sant Paul, tous les Saints, (et vous mon Père) de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde, et que nous ayant pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éter nelle. Ainsi soit-il.

FIN.

Jean
re et
vous
ement
vres ;
a très
rie la
ierge,
Jean
Sant
mon
ur no-

fasse
donné
éter